



Me **BERNASCONI**, Avocat associé de
la SELARL **BERNASCONI ROZET MONNET-SUETY**
FOREST de BOYSSON
à BOURG EN BRESSE - 9, Avenue Alsace Lorraine

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

D'UN TENEMENT IMMOBILIER de DEUX BATIMENTS Sis à SALAVRE (01270) Le Grand Guillat

Cadastré : Section ZE N°235 Lieudit LE GRAND GOUILLAT pour 61a 87ca.
Comprenant : Deux bâtiments
Le terrain est situé en bordure de la route départementale 1083.
1^{er} bâtiment : une salle d'un seul tenant - Surface : 848,37 m².
2^{ème} bâtiment : un entrepôt, une extension et un garage – Surface totale :
1.214,01 m².
Fosse septique, implantée à l'Est du tènement, côté cour. Les lieux sont en
mauvais état et libres de toutes occupations.

**Visite par la SELARL AHRES, huissiers de justice : Lundi 12 avril 2021
de 14h à 15h.**

**SUR LA MISE à PRIX de 250.000 €
OUTRE CHARGES**
avec possibilité de baisse de mise à prix
de moitié en cas de carence d'enchère

ADJUDICATION le MARDI 4 MAI 2021 à 14 HEURES
à l'audience des criées du Juge de l'Exécution immobilier
du Tribunal Judiciaire de BOURG EN BRESSE
AU PALAIS DE JUSTICE
32 Avenue Alsace Lorraine 01000 BOURG EN BRESSE

Pour consulter le cahier des conditions de vente, s'adresser au Greffe
du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de BOURG EN BRESSE où il
a été déposé ou au cabinet de la SELARL BERNASCONI ROZET MONNET
SUETY FOREST de BOYSSON. Pour tous renseignements complémentaires
s'adresser au cabinet de Me J. BERNASCONI – Tél : 04.74.45.69.23 – courriel :
saisie-immobiliere@bernasconi-avocats.com et via le site avoventes.fr

On ne peut miser que par l'intermédiaire d'un avocat du barreau de l'AIN.
Une consignation pour enchérir est obligatoire par chèque de banque
à l'ordre de CARPA RHONE-ALPES, de 10% du montant de la mise à prix
(consignation minimum de 3.000 €).

Pour extrait,
Me BERNASCONI, Avocat associé de la SELARL BERNASCONI
ROZET MONNET-SUETY FOREST de BOYSSON

CA 0486 25/03/21

Eco de l'Ain - n° 12 du 25/03/2021